



MAIRIE de CRUGUEL

☎ 02.97.73.01.48 contact@mairiecruguel.fr - www.cruguel.fr



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Flash infos - DÉCEMBRE 2023

Diffusion le 12 décembre 2023

Monsieur David BOULVAIS, Maire de CRUGUEL,
Les adjoints et les conseillers municipaux,

Ont le plaisir de vous convier à la
Cérémonie des vœux qui aura lieu le :

Vendredi 5 janvier 2024 à 19H
A la salle polyvalente de CRUGUEL

Médailleurs du travail

Les personnes qui ont reçu une médaille du travail en 2023 sont invitées à en informer la mairie afin de ne pas les oublier lors de la cérémonie de félicitations, elle se déroulera lors de la cérémonie des Vœux à la salle polyvalente.

Cérémonie d'accueil des nouveaux-nés

Les jeunes parents des nouveaux-nés (2023), sont invités à la cérémonie des vœux afin qu'un petit cadeau soit remis aux bébés.

Demande de subventions des associations

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer en Mairie (ou possibilité de les demander par mail) et doivent être déposés au plus tard le mercredi 31 janvier 2024.

Le calendrier de l'Avent



Le compte à rebours a commencé !

Afin de faire patienter les enfants, et les adultes, un calendrier de l'Avent géant a été installé au cœur du bourg de CRUGUEL.

Quotidiennement, vous êtes invités à ouvrir la case du jour.

Vous y trouverez des surprises, jeux, recettes, partenariats avec les commerçants, animations ...

*La remise des lots des tombolas, sera organisée lors de la cérémonie des Vœux.

Cyclo-cross - le dimanche 17 décembre 2023



au programme :

- 10H30 : U15 hommes et femmes (minimes)
- 13H10 : U19 hommes (juniors)
- 11H15 : U17 hommes (cadets)
- 14H15 : U19 U17 femmes (juniors cadettes)
- 15H15: seniors et U23 espoirs

ATTENTION - ARNAQUES

Certains habitants de CRUGUEL ont été contactés par téléphone pour réaliser un diagnostic énergétique. Il s'agit d'une arnaque. Elle provient d'une société qui se présente comme le Bureau Régional de l'habitat, qui prétend être mandatée par la Région Bretagne, et souhaite prendre RDV à votre domicile pour réaliser le diagnostic gratuitement. Nous vous rappelons d'être très prudent envers ce genre de démarchage frauduleux.

Le recensement citoyen à 16 ans - JDC

Chaque jeune de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile (entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

NOEL à la Bibliothèque



• CONCOURS du MARQUE-PAGE

Vous avez jusqu'au 23 décembre, pour créer un marque page (5x20 cm). Soyez imagitatif : réalisation en tissus, en bois, en papier ... Les 2 plus beaux marque pages (1 enfant et 1 adulte) seront retenus pour devenir les marque pages de la bibliothèque.

Vos réalisations sont à déposer à la bibliothèque (avec vos noms-prénom- n°téléphone)

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 11h00 à 12h00.
Place du souvenir

N'oubliez pas de rapporter les livres empruntés !



LIZIO : Marché de Noël

Les parents d'élèves de l'école du RPI CRUGUEL/LIZIO (regroupement pédagogique) vous attendent à leur stand de crêpes !



Paiement des terres de Chasse

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) organise des permanences pour le paiement des terres de chasse les dimanches 17 et 24 mars de 10H à 12H à la salle polyvalente (cantine).

A noter : repas de la chasse à emporter le samedi 16 mars.

Matinée citoyenne

Chantier de nettoyage /débroussaillage/ entretien
Samedi 2 mars 2023

Rendez-vous aux bonnes volontés à 9H place du souvenir, vous pouvez apporter vos outils !

Inscription au secrétariat de la Mairie

Sécurité routière, SAM, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas !



c'est celui qui ne boit pas avant et pendant la soirée et qui ramène ses potes, sains et saufs.

Sam en 3 avantages :

- Tu fais la fête plus longtemps, normal l'alcool ça 🍷
- Tu vois la soirée sous un autre angle, c'est-à-dire sobre et là, ça peut être très intéressant 📺
- Le lendemain, t'as pas mal à la tête 🤢

MAIS SURTOUT, TU RAMÈNES TES AMIS EN VIE 🍷

sam 🍷 CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

0020 4471 - NOVEMBRE 2014. Ne pas jeter sur la voie publique

Application « Panneau Pocket »



Recevez toutes les informations de la commune en téléchargeant l'application PANNEAU POCKET sur votre téléphone.

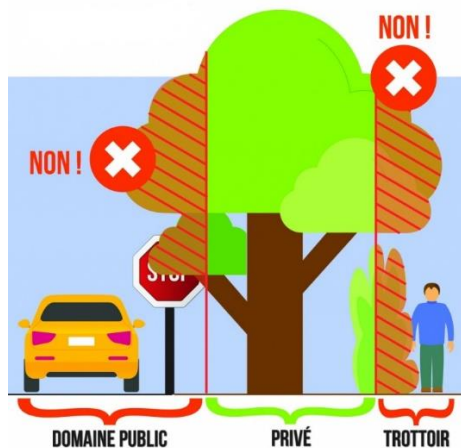
Élagage des arbres en bordure de route

La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est l'une des premières causes de coupures d'alimentation électrique.

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité d'alimentation en électricité, tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

Les branches qui envahissent le domaine communal engendrent également des situations de danger pour la circulation, notamment pour les poids lourds, cars et engins agricoles.

Nous vous rappelons que chaque propriétaire est tenu de procéder à l'élagage des arbres et arbustes situés en limite du domaine public.



Les dates à retenir

Dim 17 déc	cyclo-cross
Vend 22 déc	Noël à la bibliothèque
Vend 5 janvier	Cérémonie des vœux
Merc 10 janv	AG Club des ajoncs d'or
Sam 27 janv	Repas ASC
Sam 3 fév	Remise des licences pétanque
Vend 16 fév	AG IMAC
Vend 1 ^{er} mars	Concours Belote ASC
Sam 16 mars	Repas Chasse à emporter

Informations utiles

Gendarmerie	17
SAMU	15
Pompiers	112 ou 18
Médecin de garde	15
Pharmacie de garde	32 37
Enfants en danger	119
Violences faites aux femmes	3919

ICI PLO : vous aide dans vos démarches
Permanence à CRUGUEL le lundi des semaines paires
de 11H à 12H15 - contact : 06 31 24 37 89

Assistante Sociale :
02 97 73 22 00
au Centre Médico-social de PLOERMEL

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural): 21 rue St Jacques à JOSSELIN - 02 97 73 94 23

Mission locale (accompagnement des jeunes pour la recherche d'emploi ...) : 02 97 73 57 00

Déchèterie de GUILLAC (02 97 74 22 74)

Lundi	9H30-11H50	13H30-17H50
Mardi	fermée	13H30-17H50
Mercredi	9H30-11H50	13H30-17H50
Jeudi	fermée	fermée
Vendredi	9H30-11H50	13H30-17H50
Samedi	9H30-11H50	13H30-17H50

Secrétariat de la mairie : ouvert

Lundi	8H30 - 12H30 14H-18H
Mardi	8H30 - 12H30 fermé
Mercredi	fermé
Jeudi	8H30 - 12H30 14H-18H
Vendredi	8H30 - 12H30 14H-18H
Samedi	sur RDV (élus)

Le Maire,
David BOULVAIS



